



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 10/12/2021

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE JONZAC LE 13 DÉCEMBRE 2021

L'accueil des usagers à la sous-préfecture de Jonzac sera exceptionnellement fermé, du lundi 13 décembre 2021 de 8h00 à 15h00.

Afin de vous aider dans vos démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est à votre disposition : www.charente-maritime.gouv.fr

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)